

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

CENTRE-VAL DE LOIRE

Plan d'actions régional et coordonné 2023

Attentive à l'expression des besoins de formation de ses établissements adhérents, l'Anfh Centre-Val de Loire met à leur disposition un nouveau Plan d'actions régional et coordonné en 2023, outil utilisé par la majorité des établissements de la FPH pour construire leur plan de formation et les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet d'établissement.

En 2023, le Comité paritaire territorial de la région Centre-Val de Loire propose dans son Plan d'actions régional et coordonné (PARC), déployé pour les établissements et les professionnels de la Fonction publique hospitalière, de renouveler l'achat de quatre formations fortement plébiscitées par les agents :

- connaissance de la personne âgée pour les non soignants ;
- prise en charge de la dénutrition de la personne âgée ;
- prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes ;
- soins et hygiène des pieds.

Pour répondre aux nouveaux besoins remontés par les établissements et les agents, l'Anfh Centre-Val de Loire a complété son PARC avec quatre nouvelles actions de formation :

- accompagner le soin par le toucher ;
- plaies et cicatrisation ;
- prévention et soins des escarres ;
- qualité de la prestation hospitalière : hygiène et entretien des locaux.

Afin d'anticiper et de préparer votre plan de formation 2023, la délégation Anfh Centre-Val de Loire vous propose donc 98 actions de formation. Cette offre est complétée par près de 600 actions de formation disponibles à l'achat sur la plateforme d'achats en ligne de formations Anfh – LA ForMuLE, dont les achats sont réalisés par les délégations de l'Anfh dans le respect du code des commandes publiques. Vous n'avez pas encore accès à notre outil ? N'hésitez plus, prenez contact avec le Pôle formation centre.formation@anhf.fr

En 2023, nous nous mobiliserons ensemble sur la mise à jour de la cartographie régionale des métiers, des emplois et des compétences. Pour les aguerris de l'exercice, une simple mise à jour du fichier Agents/métiers sera nécessaire. Vous pourrez visualiser en temps réel des

indicateurs, tableaux de bord préformatés (à l'échelle de votre établissement, d'un groupement d'établissements, d'une région, par secteur, par taille).

Si votre établissement n'a pas participé à la cartographie régionale de 2019, et qu'il souhaite s'inscrire dans cette démarche, surveillez l'agenda des réunions de votre délégation dans sa newsletter « Les news du Centre » ; nous organiserons des réunions d'information sur le déploiement de la cartographie 2023 sur le premier trimestre.

Nous profiterons également de cet engagement pour mettre à jour l'enquête régionale sur les métiers en tension.

Enfin, pour vous accompagner sur des sujets d'actualité, l'Anfh Centre-Val de Loire organisera tout au long de l'année des animations en présentiel, sous forme de webinaires, classes virtuelles sur des thématiques variées comme les savoirs de base nécessaires au développement des compétences des agents, la QVT, le développement durable, l'égalité Femmes-Hommes, la RSE, etc.

Après cette courte introduction – nous aurions tellement à vous dire – je vous laisse prendre connaissance du PARC 2023 que nous n'aurions pas pu déployer sans votre active participation dans l'analyse des besoins, les achats, l'accueil des groupes de stagiaires, etc.

Pour tous vos questionnements RH et formation, toute l'équipe de l'Anfh Centre-Val de Loire reste à votre écoute pour vous accompagner tout au long de l'année.

La déléguée régionale
Christelle GASNIER

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être

Collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'Association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur trois valeurs fondatrices PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

Zoom sur le projet stratégique 2020-2023

Poursuivre, intensifier ou ajuster les nombreux dispositifs, politiques et actions mis en place en faveur des agents, des établissements et de la qualité de prise en charge des patients. C'est la finalité du nouveau projet stratégique de l'Anfh. Fruit de nombreuses discussions, cette feuille de route, redéfinie tous les quatre ans, structure l'action de l'Association et précise ses ambitions et priorités.

Articulé autour de quatre ambitions, le nouveau projet stratégique entend inscrire l'action de l'Association en forte cohérence avec un environnement institutionnel en évolution, à la fois dans le champ de la formation professionnelle et dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et le projet de loi de transformation de notre système de santé induisent en effet de profonds changements qui impactent l'action de l'Anfh, tant au niveau de son positionnement qu'au niveau des attentes de ses établissements adhérents.

Ambition 1

➤ Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents.

Ambition 2

➤ Soutenir les politiques RH des établissements.

Ambition 3

➤ Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes.

Ambition 4

➤ Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur.

La coordination des actions de formation

La coordination des actions de formation permet de mettre en commun des besoins de formation identiques à plusieurs établissements adhérents, de promouvoir un dispositif de formation dans un cadre élargi et de proposer aux établissements des actions de formation « clé en main ».

—
Contact
Pôle formation
> centre.formation@anhf.fr

La délégation réalise pour les établissements de la Région, l'ensemble du processus d'ingénierie de formation : cahier des charges, consultation, négociation, contractualisation, planification, mise en place et suivi des formations... Les formations proposées correspondent au recueil des besoins effectué lors de la préparation du PARC, sur demande des établissements, selon l'actualité, et aussi selon les préconisations de la DGOS.

Le choix des formations est arrêté par le Comité territorial qui constitue également la Commission d'analyse des offres (CAO).

Pour certaines formations, les établissements peuvent être associés à la rédaction des cahiers des charges. Les membres du Comité territorial participent en sous-commissions avec la délégation à l'analyse de toutes les offres avant la réunion plénière de la CAO.

Le coût pédagogique est imputé (au prorata du nombre d'agents participants) sur les crédits du plan de formation de l'établissement et/ou sur les crédits mutualisés de l'Anfh selon les dispositifs.

D'autres formations peuvent être proposées en fonction des demandes des établissements ou des instances régionales.

Matériels

- > L'organisme se doit d'apporter les matériels pédagogiques dont il aura l'usage au cours de la formation : ordinateur portable, vidéo projecteur, etc.
- > Toutefois, l'établissement d'accueil peut disposer des matériels. L'organisme devra s'assurer de cette possibilité par ses propres moyens avant que ne débute la formation.
- > Tout matériel mis à la disposition de l'organisme par l'Anfh ou un établissement hospitalier devra être restitué à l'issue de chaque journée de formation dans l'état dans lequel il lui a été prêté.

Photocopies et documents

- > Les dossiers documentaires et livrets stagiaires seront à la charge de l'organisme de formation retenu.
- > Aucune reprographie ne sera effectuée dans les locaux de la délégation régionale ou de l'établissement d'accueil.

D'un coup d'œil

Modalités de gestion du Plan d'actions régional et coordonné – PARC

LES MODALITÉS D'ORGANISATION

COMITÉ TERRITORIAL

Valide l'achat des nouveaux marchés et des marchés formation à renouveler

Valide les choix d'OF proposés par la commission de sélection

Valide l'achat des nouveaux marchés et des marchés à renouveler

Valide les choix d'OF proposés par la commission de sélection

PÔLE FORMATION

Rédige les cahiers des charges, lance les appels d'offres, anime les commissions de sélection, auditionne les OF et gère la relation avec les prestataires

Demande des dates N+1 aux OF

Envoie le catalogue et les dates N+1

Coordonne la planification des formations

Compile et envoie les programmations aux établissements

Valide les programmations auprès des OF

ÉTABLISSEMENTS

Remontent leurs besoins au Pôle formation

Préparent le plan de formation en interne et inter-établissements

Élaborent avec les établissements les groupes N+1

Valident la programmation N+1. Si la programmation n'est pas validée, les places retenues seront à nouveau disponibles pour l'ensemble des établissements

Mars

Juillet

Septembre

Novembre

Décembre

Contractualisation et mise en œuvre

Les modalités de gestion

Les modalités de gestion varient selon la composition du groupe de formation (inter/intra-établissements) et le financement de la pédagogie

Formations Anfh intra-établissements financées sur le Plan Ets : une gestion en toute autonomie

Actions à mener par le/la chargé(e) de formation de l'établissement

1. Consulter les programmes et les coordonnées de l'organisme de formation *via* LA ForMuLE.
2. Prendre contact avec l'organisme de formation pour convenir des dates de formation.
3. Saisir le bon de commande *via* LA ForMuLe.
4. Créer la DAPEC dans GE/GEA.
5. Saisir les candidatures dans GE/GEA.

6. Convoquer les agents et leur communiquer le programme de formation.
7. Confirmer à l'organisme le lieu exact de la formation et les modalités d'accueil.
8. Effectuer le suivi de candidatures dans GE/GEA.
9. Engager et saisir les demandes de remboursement (Enseignement, Déplacement, Traitement).
10. Solder les lignes d'engagement.

Formations Anfh inter-établissements financées sur le Plan Ets et toutes les formations financées sur les crédits mutualisés nationaux ou régionaux de l'ANFH, CNSA, etc. : une gestion collaborative

LES ÉTAPES

Actions à mener par le/la chargé(e) de formation de l'établissement :

1. Solliciter l'Anfh pour une session soit *via* le tableau de programmation transmis en octobre N-1 ou par mail tout au long de l'année.
3. Valider les dates auprès de l'Anfh.
5. Informer l'Anfh de tout changement le plus tôt possible.
8. Saisir les candidatures dans GE/GEA, établir l'ordre de mission et communiquer le programme de formation aux stagiaires.
9. Engager les coûts prévus pour les déplacements et traitements si nécessaire.
12. Demander les remboursements de déplacement et de traitement.
14. Solder les lignes engagement : Déplacement et Traitement.

Actions à mener par le Pôle formation de l'Anfh :

2. Demander des dates à l'organisme de formation et les proposer à l'établissement.
4. Contractualiser par bon de commande *via* LA ForMuLE.
6. Créer la DAPEC dans GE/GEA.
7. Confirmer la formation avec la constitution du groupe, le lieu exact et les modalités d'accueil aux établissements et au prestataire.
10. Engager de la DAPEC.
11. Saisir les suivis de candidatures à partir des émargements transmis par le prestataire.
13. Régler la facture d'enseignement et solder la ligne correspondante.

Modalités de gestion des formations hors PARC

Formations Anfh disponibles sur LA ForMuLE non identifiées dans l'offre régionale : se référer aux modalités « Formations Anfh en intra-établissements financées sur le Plan Ets ».

Focus

Zoom sur LA ForMuLE

La centrale d'achats à but non lucratif de l'Anfh propose 1129 modules de formation, disponibles à la commande

LA ForMuLE : « Les Achats de FORMations MUtualisés en Ligne pour les Etablissements adhérents de l'Anfh »

Cet outil vous permet de :

- > consulter l'offre de formation achetée par toutes les délégations Anfh ;
- > commander en toute autonomie vos groupes de formation, à partir de bons de commande dématérialisés, dans le respect du code de la commande publique.

L'Anfh vous accompagne :

- > pour une prise en main de l'outil, l'Anfh propose des demi-journées de formation en distanciel ;
- > le Pôle formation de la délégation Centre-Val de Loire est à votre disposition pour vous accompagner.

Une question ?

Mathilde COSTES

- > 02 54 46 55 11
- > centre.formation@anhf.fr

Présentation

Une équipe à votre service

Déléguée régionale

Christelle GASNIER

- > 02 54 74 65 77
- > c.gasnier@anhf.fr

Assistante

Véronique FROMOND

- > 02 54 74 65 77
- > v.fromond@anhf.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Contact général

- > centre@anhf.fr

Pôle gestion de fonds

Laurence BABIN

- > 02 54 46 55 09
- > l.babin@anhf.fr

Yolande GARCIA

- > 02 54 74 98 42
- > y.garcia@anhf.fr

Carole MARCHAIS

- > 02 54 74 55 05
- > c.marchais@anhf.fr

Stéphanie MENANTEAU

- > 02 54 74 98 43
- > s.menanteau@anhf.fr

Servane MAHIEU

- > 02 54 74 98 48
- > s.mahieu@anhf.fr

Fabienne OVEJERO

- > 02 54 74 98 48
- > f.ovejero-marchand@anhf.fr

Aurélie RENARD

- > 02 54 74 98 47
- > a.renard@anhf.fr

Christelle WASERMAN

- > 02 54 74 98 40
- > c.waserman@anhf.fr

Pôle dispositifs individuels

Caroline LABBE

- > 02 54 46 55 07
- > ca.labbe@anhf.fr

Martine SOARES

- > 02 54 74 98 44
- > m.soares@anhf.fr

Pôle formation

Contact général

- > centre.formation@anhf.fr

Mathilde COSTES

- > 02 54 46 55 11
- > m.costes@anhf.fr

Nathalie COUTON

- > 02 54 74 98 46
- > n.couton@anhf.fr

Esther GUILLAUME-BIARÉ

- > 02 54 74 98 45
- > e.guillaume@anhf.fr

Sommaire

Éditorial	p. 03
Présentation générale de l'Anfh	p. 04
La coordination des actions de formation	p. 05
Modalités de gestion du Plan d'actions régional et coordonné – PARC	p. 06
Zoom sur LA ForMuLE	p. 08
Une équipe à votre service	p. 09
Projet stratégique 2020 – 2023	p. 13
Financements Anfh	p. 14
Les chiffres-clés	p. 15
Les services destinés aux établissements	p. 16
137 établissements confient la gestion de leurs fonds de formation à l'Anfh	p. 18
Focus sur l'offre de services e-Multi +	p. 19
Comment venir à l'Anfh Centre-Val de Loire ?	p. 20

01 **Prise en charge des patients de résidents** **p. 21**

> Bienveillance des personnes accueillies	22
> Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	23
> Prise en charge des troubles de la déglutition	24
> Connaissance de la personne âgée	24
> Approche globale des techniques d'accompagnement des personnes en Ehpad	25
> Le service des repas	25
> Construire un projet d'animation et des activités/ateliers spécifiques en institution	26
> Soins et hygiène des pieds des personnes âgées.....	28
> Image de soi: soins esthétiques médiateurs de la relation d'aide.....	29
> Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes de troubles démentiels en Ehpad	29
> La maladie d'Alzheimer: quelles techniques de soins?	30
> Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en Ehpad/USLD: la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées	31
> Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes	31
> Prise en charge des troubles psychiatriques en Ehpad	32
> Accompagner le soin par le toucher.....	33
> La prise en charge de la douleur.....	33
> Plaies et cicatrisation	34
> Manutention et autonomie des personnes âgées	35

> Risque suicidaire: identification et conduite à tenir	35
> Accompagnement des personnes en fin de vie en Ehpad	36
> Assistant de soins en gérontologie (ASG)	36
> Intimité et sexualité des personnes âgées en Ehpad	37

02

Prévention et gestion des risques

p. 39

> AFGSU Niveau 1 – Formation initiale	40
> AFGSU Niveau 2 – Formation initiale.....	40
> Premiers secours en santé mentale (PSSM) (AFN 2021).....	41
> Vaccination: un enjeu majeur de prévention en santé publique (AFN 2020).....	41
> Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente?.....	42
> Prévenir l'usure professionnelle	42
> Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience (AFN 2021)	43
> Gestion des conflits avec les familles des résidents et des patients.....	44
> Qualité de la prestation hôtelière en Ehpad: hygiène et entretien des locaux.....	44
> Formateur en manutention des personnes	45
> Prévention des erreurs médicamenteuses	45
> Prévention et soins des escarres.....	46
> Travailler la nuit	46

03

Ressources humaines et conseil aux agents

p. 47

> Professionnalisation de la fonction formation	48
> Formation de base à la gestion des ressources humaines	49

04

Management et tutorat

p. 51

> Parcours de formation modulaire pour les encadrants.....	52
> Encadrement de proximité: piloter et animer une équipe administrative, logistique et technique.....	53
> Accueil et accompagnement d'un nouvel arrivant	54
> Parcours demanager médical	54
> Être tuteur de stagiaires paramédicaux.....	55

05

Services logistiques

p. 57

> Qualité de la prestation hôtelière en Ehpad : fonction linge	58
> Dispositif modulaire pour les personnels de cuisine	58
> Réduire le gaspillage alimentaire	60

Sommaire

06 Préparation aux concours et à l'intégration en Institut de formation p. 61

- > Préparation à l'intégration à l'Institut de formation des aides-soignants (IFAS) 62
- > Préparation au concours d'entrée à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) 62

07 Amélioration des savoirs de base et développement des compétences orthographiques p. 63

- > Dispositif 4C: des Clés pour des Compétences, des Connaissances, une Carrière 64
- > Orthodidacte: formation e-learning sur les écrits professionnels en français 64
- > Savoir rédiger un courriel (e-learning) 65

08 Accompagnement à l'entretien professionnel p. 67

- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 1 – La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent 68
- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 2 – La formalisation du compte rendu 68
- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 3 – La conduite de l'entretien professionnel 69
- > L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 4 – La préparation d'un entretien délicat 69
- > Entretien professionnel pour les évaluateurs – Formation e-learning « Règlements, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel » 70
- > Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel 70
- > L'entretien professionnel pour les évalués: se préparer et préparer son entretien professionnel 71
- > Entretien professionnel pour les évalués: sensibilisation à la préparation de l'entretien professionnel mobile-learning 71

Accompagnement des projets professionnels individuels p. 72

Accompagnement des projets personnels de formation p. 74

Nos moyens de communication p. 75

Informations et rappels p. 76

Projet stratégique 2020 – 2023

Prenant en compte les éléments de réalisation du projet stratégique 2016-2019 et les évolutions en cours de l'environnement, le projet stratégique 2020-2023 de l'Anfh s'articule autour de quatre ambitions stratégiques, déclinées en douze objectifs.

Ambition 1

Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents

- > **Objectif 1** – Maintenir et développer les capacités d'évolution professionnelle des agents.
- > **Objectif 2** – Structurer et développer l'information et l'accompagnement des agents, notamment au travers du Conseil en évolution professionnelle (CEP).
- > **Objectif 3** – Renforcer une offre facilitant et sécurisant les transitions professionnelles.

Ambition 2

Soutenir les politiques RH des établissements

- > **Objectif 4** – Poursuivre l'accompagnement des politiques GPMC des établissements.
- > **Objectif 5** – Renforcer l'offre aux établissements pour la mise en place de leurs politiques de prévention, notamment en matière de Qualité de vie au travail (QVT).
- > **Objectif 6** – Soutenir les territoires et les établissements : formation, DPC, nouvelles modalités d'acquisition de compétences.
- > **Objectif 7** – Contribuer à l'attractivité des établissements et des métiers.

Ambition 3

Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes

- > **Objectif 8** – Construire et ouvrir une offre accessible à tous les professionnels sur les territoires.
- > **Objectif 9** – Faciliter le déploiement et l'accès à des actions de formation « médecins/non médecins ».
- > **Objectif 10** – Poursuivre et adapter l'accompagnement des établissements et des équipes dans le cadre des nouveaux projets territoriaux de santé.

Ambition 4

Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur

- > **Objectif 11** – Anticiper les impacts des évolutions scientifiques, techniques et numériques sur les métiers et les organisations.
- > **Objectif 12** – Renforcer l'offre sur les thématiques du développement durable, de la responsabilité sociale des établissements et de l'égalité professionnelle.

Chantiers transverses

- > Développer les outils d'évaluation de la qualité.
- > Simplifier et dématérialiser les circuits.
- > Enrichir l'offre sur fonds mutualisés.
- > Renforcer le positionnement de l'Anfh dans un nouvel environnement institutionnel.

Financements Anfh

L'Anfh collecte cinq fonds.

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

Dispositifs individuels

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le congé pour Validation des acquis de l'expérience et le congé pour Bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution

destinée à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75% / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC

Partenariats financiers

Au niveau national, deux partenariats structurants se poursuivent actuellement :
➤ partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels, les ASG et les emplois d'avenir ;
➤ partenariat avec le FIPHFP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2016-2019, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues.

Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les Directe (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPHFP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

➤ appui aux politiques GPMC

des établissements ;

➤ élaboration ou renouvellement de cartographies métiers ;

➤ soutien financier au développement des Études promotionnelles ;

➤ soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur ;

➤ appui aux politiques handicap des établissements ;

➤ soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou qualité de vie au travail ;

➤ professionnalisation des acteurs « achats » dans des établissements ;

➤ soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique ;

➤ dispositifs en faveur des compétences-clés ;

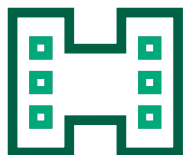
➤ soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou Ehpad ;

➤ appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage ;

➤ soutien aux mobilités inter fonctions publiques ;

➤ dispositifs de simulation en santé...

Les chiffres-clés



137

Établissements adhérents
à l'Anfh Centre-Val de Loire

34 270 Départs en formation
(au titre du plan de formation)

110 Dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques)*

22 Dossiers VAE en cours de financement*

254 Bilans de compétences financés*

916 Études promotionnelles financées

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE



44,2%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

44532 K€
collectés en 2021

Répartition :

31300 K€ 2,1% – plan de formation

9127 K€ 0,6% – fonds
de mutualisation pour les
Études promotionnelles

3042 K€ 0,2% – CFP/BC/VAE

1063 K€ 0,5% ou 0,75% – DPC médical

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formations et centrale d'achats

La plateforme d'achats en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anhf.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formations.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage...

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme d'achats de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « LA ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formations, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et de commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil sont les suivantes :

- visualiser l'ensemble des marchés de formations contractualisés par l'Anfh ;
- rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- consulter les données statistiques relatives à ces commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Évolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de versions. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation.

Un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres,



de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CTE). Possibilité de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.).

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'Études promotionnelles.

Qualité des actions de formation

Les instances de l'Anfh ont validé le projet d'accompagnement des établissements adhérents de l'Anfh concernant l'amélioration de la qualité de leurs actions de formation. Compte tenu des évolutions réglementaires pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Anfh souhaite accompagner ses établissements adhérents avec un triple objectif :

- > poursuivre la dynamique impulsée par le référencement Datadock;
- > favoriser l'obtention de la certification Qualiopi de ses établissements adhérents;
- > inscrire et afficher sa « politique qualité » dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue.

L'animation des réseaux professionnels

Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'actions de formations nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Elle permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents La Lettre de l'Anfh

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

— Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anfh.fr

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches... l'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir d'anfh.fr

Des guides pour les acteurs de la formation

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce dispositif, de les éclairer sur les choix

à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

> Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF : ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

> Un guide sur l'éligibilité : ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.

> Un guide des métiers : guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc.), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

> Etc.

La plateforme Learning Content Management System (LCMS)

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Content Management System (LCMS). Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh et est régulièrement alimenté avec de nouveaux modules accessibles sur le site <https://e-formations.anfh.fr>

— Plus d'infos
> www.anfh.fr

**Retrouvez la carte
des établissements
de votre région confiant
leurs fonds de formation
à l'Anfh sur les PAR
numériques.**



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Accédez à la carte
en scannant
le QR code avec
votre smartphone



WWW.ANFH.FR

Focus sur l'offre de services e-Multi +

E-Multi + est un outil d'accompagnement à l'intégration des nouveaux agents dans vos établissements, leur permettant de découvrir les métiers et carrières de la Fonction publique hospitalière et de se familiariser avec le fonctionnement des établissements publics hospitaliers, sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Ce dispositif favorise le développement d'une culture commune au sein de l'établissement et aborde les huit thèmes suivants :

- > UE1 – Les métiers de la FPH ;
- > UE2 – S'identifier en tant qu'agent ;
- > UE3 – Les chiffres-clés de la FPH ;
- > UE4 – Financement des établissements ;
- > UE5 – Fonctionnement général de l'hôpital ;
- > UE6 – Les étapes de la carrière ;
- > UE7 – Identifier ses droits ;
- > UE8 – Le bulletin de salaire.

Cet outil ludique et interactif se déploie selon trois modalités au choix

PRÉSENTIEL ENRICHIE DE MÉDIA 100% EN SALLE

Pour les agents

- > Une session en présentiel d'une durée variable, décidée par l'établissement.

Pour les animateurs

- > Un module 100 % e-learning pour apprendre à animer et s'approprier le contenu réglementaire mis à jour (durée estimée : 2 h 30).

MULTIMODAL : E-LEARNING ET PRÉSENTIEL

Pour les agents

- > Un parcours de prérequis à distance (durée estimée : 45 min).
- > Une session en présentiel d'une demi-journée.

Pour les animateurs

- > Un module 100 % e-learning pour apprendre à animer en multimodal et s'approprier le contenu réglementaire mis à jour (durée estimée : 1 h 30).
- > Un jeu à projeter en présentiel.
- > Un support PDF avec les « Bonnes réponses au jeu ».

100% E-LEARNING

Pour les agents

- > Un parcours e-learning avec un quiz final à réaliser de façon autonome.
- > Un accompagnement pédagogique est cependant conseillé (durée estimée : 3 h 30).

Cet outil est mis à disposition des établissements par l'Anfh sans facturation des connexions des agents ni des animateurs e-Multi +. Les modules e-learning sont disponibles sur la plateforme <https://e-formation.anfh.fr>

Plan d'accès

Comment venir à la délégation Anfh Centre-Val de Loire ?

Anfh Centre-Val de Loire

7, rue Copernic
41260 La Chaussée-Saint-Victor
Tél: 02 54 74 65 77
centre@anfh.fr

En voiture

- > Sortie autoroute A10: au rond-point des Châteaux, direction la Chaussée-Saint-Victor, 2^e rue à droite, rue Copernic.
- > Autres provenances: direction autoroute A10, zone tertiaire parc A10. Au rond-point des Châteaux, direction la Chaussée-Saint-Victor, 2^e rue à droite, rue Copernic.
- > Coordonnées GPS: 47.615055632851075, 1.3477169135402176



1.

**Prise en charge
des patients
de résidents**

Bienveillance des personnes accueillies

OBJECTIFS

- > Clarifier les différentes notions reliées aux concepts de maltraitance et de bienveillance.
- > Mettre en œuvre une procédure d'identification et de prévention de la maltraitance.
- > Interroger ses pratiques professionnelles et identifier les axes d'amélioration.
- > Connaître les différents aspects de la bienveillance et développer une attitude bienveillante au quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H122

Public

Personnels soignants et éducatifs des établissements de la Fonction publique hospitalière

Organisé par

Idéage

Durée

14 heures



Bienveillance des personnes accueillies

OBJECTIFS

- > Identifier ses représentations et définir la bienveillance au quotidien.
- > Connaître et identifier les facteurs de risque de maltraitance.
- > Analyser différentes situations selon une démarche réflexive afin de développer une analyse systémique de la situation.
- > Dédramatiser et responsabiliser.
- > Développer une veille professionnelle face aux situations déviantes.
- > Développer des attitudes préventives dans les actes de la vie quotidienne.
- > Faire les liens entre les textes réglementaires (droits des patients, charte) et la pratique quotidienne.
- > Construire/s'approprier des outils qui permettent de structurer, évaluer et faire progresser les pratiques.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H122

Public

Personnels soignants et éducatifs des établissements de la Fonction publique hospitalière

Organisé par

Ethicare

Durée

14 heures

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Connaître les aspects physiologiques et psychologiques de l'alimentation des personnes âgées.
- > Connaître leurs besoins nutritionnels.
- > Repérer les situations à risque de dénutrition.
- > Repérer les situations à risque des troubles de la déglutition.
- > Connaître les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée.
- > Adapter l'alimentation aux besoins de la personne âgée.
- > Repérer les éléments favorables à l'alimentation de la personne âgée.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H130**

Public

Infirmiers diplômés d'État, aides-soignants, aides médico-psychologiques, agents de service hospitalier, auxiliaires de vie et personnels de cuisine

Organisé par

Advitam

Durée

14 heures

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux et les politiques publiques autour de la dénutrition de la personne âgée.
- > Connaître les causes de la dénutrition et les besoins nutritionnels de la personne âgée.
- > Repérer les situations à risques et utiliser les outils de détection de la dénutrition.
- > Comprendre le rôle de chaque professionnel dans une prise en charge pluridisciplinaire.
- > Prévenir la dénutrition et la déshydratation par une alimentation et une organisation de la prise de repas adaptées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H130**

Public

Infirmiers diplômés d'État, aides-soignants, aides médico-psychologiques, agents de service hospitalier, auxiliaires de vie et personnels de cuisine

Organisé par

Formavenir

Durée

14 heures

Prise en charge des troubles de la déglutition

OBJECTIFS

- > Renforcer ses connaissances sur la déglutition et ses troubles, savoir repérer les dysfonctionnements pour mieux anticiper, prévenir et prendre en charge ces troubles dans l'aide aux personnes dépendantes.
- > S'assurer d'avoir intégré dans sa pratique professionnelle l'importance de l'alimentation et de l'affect, faire le point sur les types de déglutition, savoir gérer et mieux prévenir le risque de « fausse route » pour améliorer la qualité de prise en charge globale et la qualité de vie au quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H131**

Public

Professionnels exerçant auprès de personnes âgées en Ehpad

Organisé par

Tonic plus

Durée

14 heures



Connaissance de la personne âgée – à destination du personnel non soignant

OBJECTIFS

- > Comprendre les spécificités du vieillissement et de l'accompagnement de la personne âgée en institution dans le respect de ses droits.
- > Connaître les effets du vieillissement normal et en comprendre les répercussions pour la personne âgée et pour le professionnel.
- > Connaître les principales pathologies du vieillissement pour adapter son accompagnement.
- > Acquérir des techniques relationnelles et de communication favorisant une bonne relation avec le résident et sa famille.
- > Identifier le rôle de chacun au sein de l'équipe pluridisciplinaire dans l'accompagnement quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H180**

Public

Tout personnel non qualifié en soins : agents de service hospitalier, agents des services hospitaliers qualifiés et personnels administratifs, ouvriers et techniques.

Organisé par

IGL

Durée

14 heures

Approche globale des techniques d'accompagnement des personnes en Ehpad

OBJECTIFS

- > Réaliser des soins (hygiène, alimentation, élimination, sommeil) et des gestes techniques (réfection des lits, hygiène des locaux) adaptés aux besoins de la personne âgée.
- > Aider la personne à conserver et/ou acquérir de l'autonomie au quotidien.
- > Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit pour participer à la continuité des soins :
 - accueillir les personnes : écouter et apporter une réponse adaptée et appropriée à la personne accueillie et à sa famille ;
 - intégrer une réflexion éthique et éducative dans sa démarche d'accompagnement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H315**

Public

ASH, AMP dans les Ehpad

Organisé par

Efors

Durée

35 heures

Le service des repas

OBJECTIFS

- > Apporter au personnel chargé du service des repas les techniques en vigueur dans la restauration et adaptables au poste de travail ou à la fonction de l'agent.
- > Améliorer les conditions du service hôtelier et la technicité du personnel en charge du service.
- > Permettre aux usagers de bénéficier de prestations différentes, nouvelles.
- > Favoriser la relation avec le résident afin de lui apporter un service hôtelier de qualité.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H316**

Public

Tout personnel chargé du service en salle, en chambre et le personnel de cuisine

Organisé par

ACF

Durée

14 heures

Construire un projet d'animation et des activités/ateliers spécifiques en institution

OBJECTIFS

Ce dispositif modulaire permet de concevoir en équipe pluridisciplinaire un projet d'animation et d'animer des ateliers ou des activités en lien avec le projet de vie du ou des patient(s)/résident(s) : conception, organisation, collaborations, animation et évaluation.

Dispositif de 8 modules

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H330

Public

Tout personnel ayant une appétence pour l'organisation d'activités d'animation et souhaitant assister le professionnel qualifié à l'animation

Organisé par

Cèdre Santé Évolution

Durée

14 heures par module



MODULE 1

L'animation : savoir-faire et savoir-être

Objectifs

- > Définir les objectifs d'un projet d'animation en lien avec le service animation.
- > Apprendre à construire des projets d'animation adaptés aux attentes et besoins des patients/résidents.
- > Savoir évaluer un projet, rendre compte et communiquer.
- > Connaître les techniques pour inciter les patients/résidents à participer.
- > Apprendre à animer un groupe au sein d'une activité.
- > S'approprier le rôle et la posture du professionnel dans le cadre de l'animation d'un atelier.

Durée 14 heures

MODULE 2A

Animation d'ateliers mémoire

Objectifs

- > Définition et fonctionnement de nos différentes mémoires.
- > S'approprier les objectifs des ateliers mémoires.
- > Apprendre à construire concrètement un atelier mémoire et l'animer.
- > Savoir évaluer l'atelier d'animation de façon individuelle et collective.

Durée 14 heures

MODULE 2B

Animation d'ateliers de gymnastique douce

Objectifs

- > Apprendre à travailler en lien avec les professionnels connaissant les capacités et les limites des patients/résidents (kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, IDE, éducateur sportif, etc.).
- > Construire un atelier de gymnastique douce, animer, évaluer, utiliser les ressources internes.
- > Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

Durée 14 heures

MODULE 2C

Animation d'ateliers créatifs dans un souci de développement durable

Objectifs

S'approprier les objectifs des ateliers créatifs

- > Acquérir des repères théoriques et techniques sur la notion de créativité dans le contexte de la fragilité physique et/ou psychologique du patient/résident.
- > Apprendre les différentes techniques, construire concrètement des activités créatives et les animer.
- > Apprendre à évaluer l'atelier d'animation de façon individuelle et collective.

Durée 14 heures

Axe 1 Prise en charge des patients de résidents

MODULE 2D

Animation d'ateliers sensoriels

Objectifs

- > S'approprier les objectifs des activités sensorielles.
- > Comprendre le mécanisme et le fonctionnement de la sensorialité.
- > Apprendre à construire concrètement un atelier sensoriel et l'animer.
- > Apprendre à évaluer l'atelier d'animation de façon individuelle et collective.

Durée 14 heures

MODULE 2E

Animation d'activités en extérieur – Ateliers jardinage

Objectifs

- > Cerner l'importance de la fréquentation d'un espace extérieur pour un patient/résident.
- > Connaître les représentations du jardin au fil des saisons et ses fonctions thérapeutiques.
- > Apprendre à construire concrètement un atelier et l'animer.
- > Apprendre à évaluer l'atelier d'animation de façon individuelle et collective.

Durée 14 heures

MODULE 2F

Animation d'activités « flash »

Objectifs

- > Apprendre à différencier animations, activités thérapeutiques et activités « flash ».
- > Définir ce qu'est un temps d'animation pour des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
- > Savoir élaborer du matériel spécifique pour ces activités.
- > Apprendre à construire concrètement des activités « flash » adaptées aux patients/résidents et les animer.
- > Connaître les limites de l'animation en groupe.
- > Apprendre à évaluer les activités d'animation.

Durée 14 heures

MODULE 2G

Animation d'ateliers à la manipulation d'objets connectés

Objectifs

Permettre à l'apprenant de maîtriser les outils connectés adaptés aux besoins et aux capacités des patients/résidents

- > Acquérir des repères théoriques et techniques sur la notion d'utilisation des objets connectés dans le contexte de la fragilité physique et/ou psychologique du patient/résident.
- > Apprendre à construire concrètement un atelier et l'animer.
- > Permettre à l'apprenant d'animer une utilisation facilitée des objets connectés par les patients/résidents pour les dynamiser dans leur quotidien (communication avec la famille, jeux, etc.).
- > Savoir évaluer l'atelier d'animation de façon individuelle et collective.

Durée 14 heures

Soins et hygiène des pieds des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Connaître les principes élémentaires d'hygiène des pieds de la personne âgée.
- > Pratiquer les soins des pieds en toute sécurité.
- > Identifier les limites de son intervention.
- > Savoir identifier les personnes qui requièrent des soins de pieds spécifiques.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S100

Public
Tout personnel exerçant auprès des personnes âgées

Organisé par
Formavenir

Durée
14 heures



Soins et hygiène des pieds des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Connaître les principes élémentaires d'hygiène des pieds de la personne âgée (techniques de soins de la peau, de soins des ongles, etc.).
- > Savoir identifier les personnes qui requièrent des soins de pieds spécifiques.
- > Pratiquer les soins des pieds en toute sécurité en respectant les limites de son intervention par rapport au médecin et professionnels diplômés.
- > Identifier les limites de son intervention.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S100

Public
Tout public exerçant auprès des personnes âgées

Organisé par
Advitam

Durée
14 heures

Image de soi: soins esthétiques médiateurs de la relation d'aide

OBJECTIFS

- > Repositionner le patient en tant qu'individu en maintenant et/ou restaurant ses habilités sociales.
- > Amener le patient à se regarder et se voir avec bienveillance, à «prendre soin de soi».
- > Acquérir des connaissances sur le rôle des soins esthétiques dans le cadre d'une relation d'aide.
- > Avoir une posture professionnelle valorisant l'image de l'autre.
- > Découvrir, pratiquer des techniques de soins esthétiques.
- > Savoir animer un atelier «Image de soi et soins esthétiques» dans le cadre d'une relation d'aide.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S101**

Public

Tout professionnel du secteur santé, social et éducatif

Organisé par

Infipp

Durée

21 heures

Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes de troubles démentiels en Ehpad

OBJECTIFS

- > Accompagner l'utilisateur avant de prendre en charge une pathologie.
- > Comprendre ce qu'est un trouble du comportement et les SCPD.
- > Comprendre l'impact de la pathologie au quotidien.
- > Identifier les leviers et champs d'action de l'AS, l'ASH et l'IDE.
- > Adopter les techniques pour maintenir l'autonomie aux temps-clés du quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S120**

Public

AS, ASH, IDE

Organisé par

Formavenir

Durée

21 heures

La maladie d'Alzheimer : quelles techniques de soins ?

OBJECTIFS

- > Connaître les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer pour reconnaître au quotidien les symptômes et les troubles consécutifs à cette maladie.
- > Apprendre à gérer les troubles du comportement des personnes ayant une maladie d'Alzheimer et leur dispenser des soins.
- > S'approprier des techniques d'écoute et de communication pertinentes avec le patient/résident et leur famille.
- > Acquérir des techniques de soins adaptées.
- > Analyser sa pratique de soins pour proposer des pistes d'amélioration.
- > Construire des projets adaptés aux situations liées à la maladie d'Alzheimer.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S122**

Public

Tous les professionnels de santé prenant en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés (AS, IDE, AES, AVS, ASHQ, professionnels de la rééducation, psychologues, etc.)

Organisé par

Advitam

Durée

21 heures



La maladie d'Alzheimer : quelles techniques de soins ?

OBJECTIFS

- > Mettre à jour ses connaissances autour des caractéristiques de la maladie d'Alzheimer pour reconnaître au quotidien les symptômes et les troubles associés.
- > Mettre en œuvre des techniques de soins spécifiques, adaptés à chaque temps du quotidien ; trouver des réponses concrètes au quotidien.
- > Acquérir des techniques de communication adaptées au patient, créer les conditions d'une aide apaisée et acceptée par la personne, mais permettant également d'avoir une communication pertinente avec la famille du résident.
- > Prendre du recul sur sa pratique de soins et proposer des pistes d'amélioration.
- > Construire des « projets » adaptés aux situations liées à la maladie d'Alzheimer et tenir le résident au cœur des réflexions et des propositions.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S122**

Public

Tous les professionnels de santé prenant en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés (AS, IDE, AES, AVS, ASHQ, professionnels de la rééducation, psychologues, etc.)

Organisé par

Formavenir

Durée

21 heures

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en Ehpad/USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées

OBJECTIFS

- > Acquérir ou renforcer ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées.
- > Améliorer sa communication auprès des personnes atteintes de démence pour favoriser une prise en soins adaptée au quotidien.
- > Repérer, évaluer et développer une démarche de prise en charge adaptée des troubles comportementaux.
- > Gérer les troubles du comportement et adapter la prise en soins.
- > Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles du comportement à travers une approche globale intégrant différentes interventions psychosociales.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S123

Public
L'ensemble du personnel (administratifs, encadrants, soignants) intervenant au sein des Ehpad ou des USLD

Organisé par
En cours de consultation

Durée
21 heures

Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes

OBJECTIFS

- > Connaître l'anatomie et la physiologie de la cavité buccale, et comprendre les conséquences d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire pour la personne fragilisée ou dépendante.
- > Savoir utiliser le matériel et les produits adaptés, et maîtriser les techniques et gestuelles spécifiques à l'hygiène bucco-dentaire quotidienne.
- > Maîtriser les gestes techniques d'examen bucco-dentaire pour repérer et prévenir toutes complications et savoir alerter si besoin.
- > Développer des compétences relationnelles spécifiques pour favoriser la santé bucco-dentaire des personnes accompagnées (prodiguer des soins personnalisés et promouvoir les bonnes pratiques).
- > Se coordonner et travailler en équipe pluridisciplinaire pour construire le parcours de soins de la personne.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S125

Organisé par
IGL

Public
Cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale ; services de gériatrie, unités de soins de longue durée (USLD), services de soins de suite et de réadaptation (SSR), unités de santé mentale, unités de soins palliatifs, services accueillant des patients à risques : cardiologie, oncologie, réanimation...

Durée
14 heures

Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes

OBJECTIFS

- > Prévenir, dépister, soigner les personnes fragilisées ou en situation de dépendance dans la prise en charge de leur santé bucco-dentaire.
- > Connaître et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire de manière à assurer une prise en charge conforme aux bonnes pratiques.
- > Identifier les besoins spécifiques en hygiène bucco-dentaire (handicap, dépendance, troubles cognitifs, maladies chroniques, soins palliatifs, etc.).

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S125

Public

Tout personnel participant aux soins bucco-dentaires : cadres de santé, IDE, AS, AMP, AVS ; tout service

Organisé par

Formavenir

Durée

14 heures



Prise en charge des troubles psychiatriques en Ehpad

OBJECTIFS

- > Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations.
- > Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins.
- > Connaître les différents traitements prescrits.
- > Acquérir des compétences nouvelles dans l'accompagnement relationnel, avec ses limites et les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- > Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluri-professionnelle.
- > Encourager le fait de se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S126

Public

Personnel exerçant en Ehpad

Organisé par

Advitam

Durée

21 heures

Accompagner le soin par le toucher



OBJECTIFS

- > Connaître les limites du toucher et le cadre législatif et éthique.
- > Évaluer les besoins du patient en accompagnant par le toucher dans les soins et selon les limites de sa pathologie.
- > Identifier le toucher comme moyen de communication non verbale.
- > Connaître les techniques et moyens du toucher-massage dans les soins.
- > Mesurer l'impact du bénéfice de l'accompagnement du soin par le toucher, sur le soigné.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S128

Public

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social

Organisé par

En cours de consultation

NOUVEAUTÉ

La prise en charge de la douleur

OBJECTIFS

- > Comprendre l'évolution de la prise en charge de la douleur et actualiser ses connaissances sur la physiopathologie des symptômes douloureux.
- > Situer le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur.
- > Acquérir la démarche d'évaluation de la douleur et utiliser les outils d'évaluation appropriés.
- > Appréhender les techniques non médicamenteuses de gestion de la douleur.
- > Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Organisé par
Formavenir

MODULE 1

La prise en charge de la douleur

Sensibilisation

Public AS et/ou ASH faisant-fonction

Durée 14 heures

MODULE 2

La prise en charge de la douleur

Perfectionnement

Public

Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel para-médical et médical

Renseignements complémentaires

Les + : utilisation de la réalité virtuelle

Durée 14 heures

La prise en charge de la douleur

OBJECTIFS

- > Connaître les différentes sources de douleur physique et morale et leurs manifestations.
- > Identifier le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur.
- > Connaître et savoir utiliser les outils existants d'évaluation.
- > Connaître les actions non-médicamenteuses à mettre en place.
- > Signaler les manifestations aux professionnels compétents.
- > Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Organisé par
Advitam

Durée
28 heures

MODULE 1

La prise en charge de la douleur
Sensibilisation

Public AS et/ou ASH faisant-fonction

Durée 14 heures

MODULE 2

La prise en charge de la douleur
Perfectionnement

Public
Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel paramédical et médical

Renseignements complémentaires

Prérequis – Connaître les outils de prise en charge de la douleur : protocoles, outils d'évaluation, etc.

Durée 14 heures



Plaies et cicatrisation



OBJECTIFS

- > Maîtriser les différents types de plaies, de pansements, les pathologies, les stades de cicatrisation et les complications existantes.
- > Savoir mettre en œuvre les différentes techniques de soin des plaies selon le public (personnes âgées, handicapées, enfants).
- > Établir une communication en équipe pluridisciplinaire pour la prise en charge des plaies.
- > Informer le patient (personnes âgées, handicapées, enfants) et l'aider à mieux appréhender le soin.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S132

Public
IDE

Organisé par
Sauv'gard

Durée
21 heures

NOUVEAUTÉ

Manutention et autonomie des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Adopter un comportement gestuel adapté à la personne âgée.
- > Développer des pratiques favorables au maintien de son autonomie.
- > Mieux prendre en considération la charge physique du travail pour prévenir les risques musculo-squelettiques des professionnels.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S140

Public
Personnels exerçant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes

Organisé par
Advitam

Durée
21 heures

Risque suicidaire: identification et conduite à tenir

OBJECTIFS

- > Définir la crise suicidaire et en identifier le processus.
- > Repérer la personne vulnérable au suicide.
- > Reconnaître le risque suicidaire et évaluer le risque de passage à l'acte.
- > Identifier les techniques visant à enrayer la crise suicidaire ou à éviter la répétition du geste.
- > Identifier les structures spécialisées et les ressources.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S145

Public
Tout public

Organisé par
Efors

Durée
14 heures

Accompagnement des personnes en fin de vie en Ehpad

OBJECTIFS

- > Adapter et soutenir sa pratique professionnelle face à la fin de vie.
- > Mettre en place une relation personnalisée.
- > Accompagner les familles à la fin de vie de leur proche.
- > Élaborer des outils, une démarche visant à l'amélioration des pratiques professionnelles au sein de l'établissement.
- > S'inscrire dans une prise en charge pluridisciplinaire.
- > Prendre du recul face à la fin de vie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S161**

Public

Tout professionnel d'établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux

Organisé par

Infipp

Durée

21 heures

Assistant de soins en gérontologie (ASG)

OBJECTIFS

- > Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie.
- > Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- > Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- > Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.
- > Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- > Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S173**

Public

Métiers de l'assistance aux soins (AS, AMP/AES)

Organisé par

Formavenir Performances

Durée

140 heures

Renseignements complémentaires

Groupe limité à 12 participants ;

validation du parcours

si 140 heures effectuées



Intimité et sexualité des personnes âgées en Ehpad

OBJECTIFS

- > Identifier les représentations des participants sur la vie intime et sexuelle de la personne âgée.
- > Définir les concepts en général et en particulier pour la personne âgée.
- > Différencier le besoin affectif du besoin sexuel.
- > Acquérir les connaissances relatives à l'attraction entre deux personnes.
- > Saisir l'impact du vieillissement sur le corps et l'esprit de la personne, ainsi que les conséquences sur la société.
- > Intégrer les principes éthiques et législatifs dans la question de la sexualité des personnes âgées.
- > Développer une réflexion éthique sur le sujet.
- > Respecter les libertés dans les pratiques quotidiennes.
- > Améliorer les pratiques de façon pérenne.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S230

Public

Professionnel intervenant auprès des personnes âgées

Organisé par

Ethicare

Durée

14 heures

Intimité et sexualité des personnes âgées en Ehpad

OBJECTIFS

- > Réfléchir au respect de la vie privée dans un contexte collectif.
- > Réfléchir et intégrer la prise en compte de la vie affective et de la sexualité de la personne âgée dans le projet institutionnel.
- > Savoir adapter son comportement à titre personnel et savoir l'intégrer dans un projet collectif.
- > Comprendre et accepter le droit de la vie privée de la personne âgée sur le registre de sa vie affective voire de sa vie sexuelle.
- > Étudier les différents aspects liés au vieillissement pour mieux l'appréhender au quotidien dans l'institution.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S230

Public

Professionnel intervenant auprès des personnes âgées

Organisé par

Advitam

Durée

14 heures

L'Anfh lance une offre globale de formation et d'accompagnement sur la Qualité de vie au travail (QVT).



Anfh Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

Afin de concilier épanouissement personnel et performance collective, l'Anfh lance une offre globale de formation et d'accompagnement axée sur la Qualité de vie au travail (QVT). Proposée à tous les agents de la FPH, cette démarche vise à répondre aux besoins du secteur qui ne cessent d'évoluer. Plus d'infos : www.anfh.fr | <https://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail>

WWW.ANFH.FR

2.

Prévention et gestion des risques

AFGSU Niveau 1 – Formation initiale

OBJECTIFS

Conformément à l'arrêté du 30/12/2014: l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

- Prodiguer les premiers secours par des gestes simples et adaptés.
- Donner une alerte rapide et précise aux services médicaux de secours.
- Se préparer à l'obtention de l'AFGSU niveau 1.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H102

Public

Personnels non soignants (ASH, ASHQ, AVS) administratifs, techniques et ouvriers

Organisé par

IFSU

Durée

14 heures

AFGSU Niveau 2 – Formation initiale

OBJECTIFS

- Se préparer à l'obtention de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 suivant l'arrêté du 30 décembre 2014.
- Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H103

Organisé par
Forma Santé

Public

Techniciens de laboratoire, métiers de la pharmacie (préparateurs en pharmacie, aides pharmaciens), métiers de la rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, diététiciens, pédicures podologues), métiers soignants (AS, infirmiers, IADE, Ibode, puéricultrices), professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du Code de la santé publique

Durée

21 heures



Premiers secours en santé mentale (PSSM) (AFN 2021)

OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances concernant les troubles et crises en santé mentale.
- > Maîtriser un plan d'action « Développer des compétences relationnelles ».
- > Informer, renseigner sur les ressources disponibles.
- > Apporter un soutien initial aux personnes présentant des troubles de santé mentale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H104**

Public

Tout agent hospitalier, soignant ou non soignant

Organisé par

Unafam/SMF/Infipp

Durée

14 heures

Vaccination: un enjeu majeur de prévention en santé publique (AFN 2020)

OBJECTIFS

- > Identifier la vaccination comme élément majeur en santé publique.
- > Expliquer le principe de protection par l'immunisation et l'immunité de groupe.
- > Utiliser les sources d'informations officielles et validées par les autorités sanitaires, dont le calendrier des vaccinations.
- > Identifier le rapport bénéfice/risque de la vaccination.
- > Décoder les fausses informations et rumeurs.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H107**

Public

Professionnels de santé, médicaux et paramédicaux

Organisé par

Formavenir Performances

Durée

21 heures

MODULE 1

Vaccination: un enjeu majeur de prévention en santé publique

Durée 7 heures

MODULE 2

Vaccination : les fondamentaux

Durée 14 heures

Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente?

OBJECTIFS

- > Permettre aux agents d'acquérir un savoir-être et un savoir-faire pour mieux maîtriser les situations de violence, allant jusqu'à un échange physique tout en se préservant.
- > Identifier les tensions, ainsi que les publics souffrant de certaines pathologies pouvant conduire à des situations de violence souvent physique.
- > Être en mesure d'apprécier le contexte et la gravité d'une situation et proposer une réponse adaptée aux situations rencontrées.
- > Être en mesure d'intervenir tout en se protégeant ainsi que la personne concernée.
- > Savoir éviter les coups et blessures par un échange, des attitudes et des gestes appropriés.
- > Connaître les techniques d'atténuation et de contention face à la violence.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H110

Public
Tout professionnel des secteurs santé, social et éducatif

Organisé par
CNEH

Durée
21 heures



Prévenir l'usure professionnelle

OBJECTIFS

- > Identifier toutes les composantes de l'usure professionnelle et les mécanismes qui y conduisent pour mieux s'en préserver.
- > Réaliser un état des lieux de sa situation.
- > Expérimenter des techniques de prévention, physiques, psychiques et organisationnelles, de l'usure professionnelle à son poste de travail.
- > Définir, mettre en œuvre, évaluer et consolider sa propre stratégie de prévention de l'usure professionnelle et de bien-être au travail.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H112

Public
Tout professionnel de tous secteurs

Organisé par
Déméter Santé

Durée
21 heures

Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience (AFN 2021)

OBJECTIFS

- > Comprendre les fondements de la méditation de pleine conscience, son intérêt et ses bienfaits.
- > Prendre conscience de son état émotionnel et repérer les facteurs d'épuisement professionnel.
- > S'approprier des outils pour la pratique de la méditation en pleine conscience et les intégrer au quotidien pour prévenir, accompagner et réduire l'épuisement professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

H120

Public

Tout professionnel de la FPH

Organisé par

Déméter Santé

Durée

21 heures

Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience (AFN 2021)

OBJECTIFS

- > Repérer les facteurs d'épuisement professionnel.
- > Prendre conscience de son état émotionnel.
- > Comprendre les fondements de la méditation en pleine conscience, son intérêt et ses bienfaits.
- > Apprendre à pratiquer la méditation de pleine conscience pour améliorer son bien-être, gagner en paix d'esprit et en enthousiasme.
- > S'approprier des outils pour pratiquer au quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

H120

Public

Tout professionnel de la FPH

Organisé par

Plénitudes

Durée

14 heures

Gestion des conflits avec les familles des résidents et des patients

OBJECTIFS

- > Limiter et gérer les conflits avec les familles des patients, des résidents.
- > Comprendre l'évolution de la structure familiale et de la dynamique familiale sur la triangulation soignant / soigné / famille.
- > Appréhender la notion de conflit et connaître ses mécanismes de fonctionnement et ses modalités d'expression.
- > Adapter sa réaction en fonction des situations conflictuelles et développer une démarche d'anticipation afin de limiter le risque d'apparition d'un conflit.
- > Être en mesure de faire face à l'agressivité des familles.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H123

Public
Tout personnel de la FPH

Organisé par
Idéage

Durée
14 heures



Qualité de la prestation hôtelière en Ehpad: hygiène et entretien des locaux

N

OBJECTIFS

- > Situer l'hygiène et l'entretien des locaux dans la fonction hôtelière.
- > Connaître les règles de base, les bonnes pratiques du bio-nettoyage et les principaux équipements.
- > Connaître et appliquer les gestes et postures adaptés au poste de travail.
- > Faire le lien entre le bio-nettoyage et la maîtrise du risque infectieux.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H320

Public
Tout public en charge de l'entretien des locaux dans les établissements et services hébergeant des personnes âgées

Organisé par
Advitam

Durée
21 heures

NOUVEAUTÉ

Formateur en manutention des personnes

OBJECTIFS

Formation de trois modules validés par un Certificat professionnel (Fédération pour la formation professionnelle et l'Office professionnel de qualification des organismes de formation).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S141**

Public

Professionnels soignants exerçant dans un établissement ou service de santé, médico-social ou service de soins à domicile

Organisé par

IRFA Évolution

Durée

84 heures

Renseignements complémentaires

Formation certifiante de 8 mois à Alençon

Prévention des erreurs médicamenteuses

OBJECTIFS

- Appréhender la prévention de la iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier.
- Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique.
- Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S169**

Public

Personnels soignants : infirmiers, IADE, Ibode, puéricultrices, préparateurs en pharmacie

Organisé par

Formavenir

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Les + : l'utilisation d'un outil de simulation immersif (réalité virtuelle) pour un travail sur les savoir-faire réflexes des stagiaires et évaluer la compréhension et la mise en place des recommandations de bonnes pratiques en situation

Prévention et soins des escarres



OBJECTIFS

- > Appliquer la réglementation et les bonnes pratiques attachées aux soins des escarres.
- > Recommander et mettre en œuvre des actions de prévention des plaies d'escarre adaptées à la situation d'un patient et de sa(ses) plaie(s) d'escarre (en cas de complication).
- > Réaliser les soins de l'escarre, y compris des escarres lourdes et complexes, en équipe pluridisciplinaire selon un protocole défini.
- > Informer le patient sur les étapes de sa prise en charge.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S240

Public

Aides-soignants,
infirmiers, aides-médico-
psychologiques

Organisé par

Sauv'gard

Durée

14 heures

NOUVEAUTÉ



Travailler la nuit

OBJECTIFS

- > Identifier les spécificités du travail de nuit et cerner ses exigences.
- > Cerner l'impact possible du travail de nuit sur la santé, la vie sociale et professionnelle : trouver son rythme pour préserver son « capital santé », sa motivation et son efficacité au travail.
- > Identifier le vécu psychologique et émotionnel des professionnels de nuit, cerner les modes de réactions possibles et développer la confiance en soi.
- > Cerner la place singulière des professionnels de nuit dans l'accompagnement des usagers et développer des comportements responsables et autonomes respectueux des droits et besoins des usagers.
- > Participer à la qualité et à la continuité de l'accompagnement des usagers par un travail d'équipe cohérent la nuit et une bonne coordination avec les équipes de jour.
- > Développer ses aptitudes à la relation d'aide pour accompagner avec bienveillance.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S270

Public

Personnels des services
de soins exerçant la nuit

Organisé par

En cours de consultation

3.

Ressources humaines et conseil aux agents

Professionnalisation de la fonction formation

OBJECTIFS

- Accompagner les agents en charge de la formation dans leur prise de fonction

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A130**

Public

Tout acteur de la formation : responsables des ressources humaines, responsables ou chargés de formation, cadres supérieurs et/ou de proximité, représentants du personnel, qualitiens, etc.

Organisé par CNEH

Durée 14 heures par module



MODULE 1

Construire et suivre son plan de formation

Objectifs

- Construire et mettre en œuvre le plan de formation de l'établissement.
- Identifier et définir le rôle des acteurs intervenants dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation.
- Mettre en œuvre les différentes étapes d'élaboration et de suivi du plan de formation (analyse, méthodologie, limites) : en particulier le recueil des besoins, l'achat de formations.
- Construire un argumentaire pour défendre le plan auprès des décideurs et instances.
- Résoudre les difficultés liées à la gestion du plan de formation (anticipation, temporalité, aléas de la vie du plan de formation, etc.).
- Communiquer autour du plan de formation.

Durée 14 heures

MODULE 2

Évaluation des actions de formation

Objectifs

- Développer l'évaluation des impacts de la formation et construire un dispositif adapté.
- Connaître les différentes formes d'évaluation : bilan pédagogique, satisfaction à chaud, évaluation des acquis, évaluation des impacts sur les résultats ou sur les pratiques.
- Identifier pour chacune de ces formes d'évaluation les enjeux et freins éventuels.
- Définir les modalités de mise en œuvre, notamment pour l'évaluation des impacts.
- Proposer une démarche adaptée à l'établissement.
- Communiquer autour de la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation.

Durée 14 heures

Formation de base à la gestion des ressources humaines

OBJECTIFS

Développer et/ou renforcer ses compétences sur l'ensemble des missions en intégrant les nouvelles réglementations

- > Acquérir les réflexes de gestion des ressources humaines.
- > Comprendre les nouvelles réglementations et les textes régissant la Fonction publique hospitalière.
- > Connaître les enjeux actuels de la gestion des ressources humaines hospitalières.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A150

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Organisé par
CNEH

Durée
de 7 à 14 heures
par module

MODULE 1

Les aspects réglementaires de l'absentéisme

Objectifs

- > Maîtriser les particularités juridiques des différents types de congés maladie.
- > Maîtriser la gestion des accidents et maladies imputables au service
- > Sécuriser les procédures et décisions individuelles.
- > Actualiser ses connaissances en intégrant les dernières actualités.
- > Identifier les incidences pratiques sur la gestion quotidienne des ressources humaines.
- > Adapter les pratiques professionnelles et construire les outils à mettre en place pour la mise en œuvre de ces mesures.

Durée 14 heures

MODULE 2

Paie et rémunération

Objectifs

- > Acquérir les connaissances juridiques et comptables nécessaires à l'élaboration et au suivi budgétaire de la paie.
- > Élaborer les tableaux de bord de suivi des dépenses de personnel.
- > Sécuriser les pratiques.
- > Actualiser ses connaissances en intégrant les dernières actualités.

Durée 14 heures

MODULE 3

Gestion des carrières

Objectifs

- > Maîtriser les règles relatives à l'avancement du fonctionnaire hospitalier.
- > Appréhender les calculs de reprise d'ancienneté à la nomination.
- > Cerner l'évolution du rôle des commissions administratives paritaires et des nouvelles lignes directrices de gestion.
- > Maîtriser le nouveau cadre réglementaire de l'entretien professionnel.
- > Maîtriser le cadre juridique de ces nouveaux dispositifs et comprendre leurs enjeux.

Durée 14 heures

MODULE 4

Recrutement, mobilité et transition professionnelle

Objectifs

- > Maîtriser les règles relatives à l'avancement du fonctionnaire hospitalier.

- > Identifier les éléments clés d'un contrat.

- > Cerner l'évolution de la mobilité dans la fonction publique et la gestion des dispositifs.
- > Maîtriser le nouveau cadre réglementaire du compte personnel de formation
- > Maîtriser le cadre juridique de ces nouveaux dispositifs et comprendre leurs enjeux.

Durée 14 heures

MODULE 5

Fin de carrières et retraites

Objectifs

- > Comprendre les enjeux et les conséquences des dernières réformes.
- > Maîtriser le cadre juridique des régimes de retraite.
- > Sécuriser les pratiques et l'instruction des dossiers.

Durée 14 heures

MODULE 6

Principes de la loi de Transformation de la fonction publique

Objectifs

- > Comprendre les impacts de la réforme.
- > Maîtriser le calendrier de mise en œuvre.
- > Appréhender la transformation du management à l'hôpital.

Durée 7 heures

Le dispositif Développement durable RSE: sensibilisation et accompagnement.



L'Anfh, dans le cadre du 12^e objectif de son plan stratégique 2020-2023, tient à accompagner ses adhérents dans l'amélioration de leur qualité de soins et de travail à travers la mise en place de ces initiatives. Un kit pratique est mis à disposition afin de découvrir et de mettre en place des démarches de développement durable et RSE au sein des établissements. Plus d'infos www.anfh.fr ou <https://www.anfh.fr/thematiques/developpement-durable-et-responsabilite-societale-des-etablissements-rse>

Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

WWW.ANFH.FR

4.

Management et tutorat

Parcours de formation modulaire pour les encadrants

OBJECTIFS

Permettre aux cadres de la FPH de :

- > prendre du recul, s'ouvrir à d'autres idées et confronter sa pratique;
- > reprendre des fondamentaux managériaux pour affermir ses connaissances.

Formation modulaire de 13 modules.

Certification envisageable en fin de parcours.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H195

Public

Personnels d'encadrement tous services ou faisant-fonction

Organisé par
CNEH

Durée
de 7 à 21 heures
par module

Renseignements complémentaires

Prérequis – Avoir suivi le module de positionnement au préalable

MODULE 1

Module de positionnement obligatoire

Objectifs

- > Construire son parcours

Durée 2 heures

MODULE 2

L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public

Objectifs

- > Permettre la mise en lien entre l'environnement de la FPH et de sa situation de manager dans la FPH.
- > Permettre une réflexion éthique sur la position de manager dans les établissements de la FPH.

Durée 14 heures

MODULE 3

L'actualité juridique des droits des usagers

Objectifs

- > Permettre la mise en lien entre l'environnement de la FPH et de sa situation de manager dans la FPH.
- > Permettre une réflexion éthique sur la position de manager dans les établissements de la FPH.

Durée 14 heures

MODULE 4

La qualité dans la FPH

Objectifs

- > Permettre la mise en lien entre l'environnement de la FPH et de sa situation de manager dans la FPH.
- > Permettre une réflexion éthique sur la position de manager dans les établissements de la FPH.

Durée 7 heures

MODULE 5

Communication et accompagnement du changement

Objectifs

- > Acquérir les règles d'une communication efficace avec sa hiérarchie, son équipe, ses collègues.
- > Animer un groupe de travail, une réunion d'équipe.
- > Accompagner les changements dans la FPH.

Durée 14 heures

MODULE 6

Gestion et conduite de projet

Objectifs

- > Comprendre l'intérêt de la démarche projet et savoir l'appliquer à l'échelle de son service ou d'un groupe transversal.

Durée 21 heures



MODULE 7

Gestion des situations difficiles

Objectifs

- > Permettre aux managers de prévenir, d'anticiper et de gérer les situations les situations difficiles.
- > Aborder le management du risque RPS.

Durée 21 heures

MODULE 8

Gestion du temps de travail

Objectifs

- > Connaître et appliquer les règles de la gestion du temps de travail.
- > Permettre aux managers d'organiser le temps de travail de leur équipe en intégrant la réglementation ainsi que les priorités et contraintes de service.

Durée 21 heures

MODULE 9

Conduire un entretien professionnel

Objectifs

- > Organiser et conduire un entretien professionnel.

Durée 7 heures

MODULE 10

Manager des compétences

Objectifs

- > Intégrer dans son management la gestion des compétences de son équipe dans un objectif de gestion prévisionnelle et d'accompagnement de l'épanouissement de chacun.

Durée 7 heures

MODULE 11

Du manager au leader

Objectifs

- > Permettre aux managers d'asseoir leur autorité.
- > Permettre aux managers d'adapter leur management afin de développer les compétences de leur équipe et renforcer leur leadership.

Durée 14 heures

MODULE 12

Optimiser son temps de travail

Objectifs

- > Identifier les clés d'optimisation de son temps de travail.

Durée 14 heures

MODULE 13

Le management multi-sites

Objectifs

- > Appréhender le management multi-sites.
- > Organiser au mieux son management.

Durée 14 heures

Encadrement de proximité: piloter et animer une équipe administrative, logistique et technique

OBJECTIFS

- > Identifier sa place et son rôle en tant que responsable de proximité au sein de l'institution hospitalière.
- > Développer ses compétences managériales.
- > Savoir appliquer les outils méthodologiques de management.

INFOS PRATIQUES

Code de formation H295

Public

Tout professionnel exerçant des fonctions ou missions d'encadrement de proximité

Organisé par Inforélec

Durée
28 heures

Accueil et accompagnement d'un nouvel arrivant

OBJECTIFS

- > Construire un parcours adapté et personnalisé pour réussir l'intégration d'un nouvel agent et notamment un agent qui sort d'une période de chômage, précarité, âgé de 50 ans et plus, ou qui vient de s'installer dans notre pays.
- > Savoir présenter et expliquer le fonctionnement de la structure, les équipes et les missions, activités attendues.
- > Assurer le bien-être du nouvel agent au sein de la structure.
- > Organiser le parcours et le suivi de l'intégration du nouvel agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H395

Public

Tout professionnel amené à accueillir et accompagner un nouvel agent dans la FPH

Organisé par

Excellens Formation

Durée

14 heures



Parcours de manager médical

OBJECTIFS

Formation modulaire de 4 modules distincts

INFOS PRATIQUES

Code de formation
M100

Public

Tout personnel médical en situation de management (chefs de pôle, chefs de service, responsables d'unité, médecins coordonnateurs, présidents de CME, etc.)

Organisé par

CNEH

Durée

de 7 à 14 heures par module

MODULE 1

Quel positionnement du manager médical dans un environnement hospitalier en pleine mutation?

Objectifs

- > **Identifier** les interactions des différents acteurs dans le processus décisionnel au sein de l'établissement.
- > **Connaître** les nouvelles modalités de l'organisation médicale dans le contexte des Groupements hospitaliers de territoire (GHT).

Durée 7 heures

MODULE 2

Développer son leadership et prendre soin de son équipe

Objectifs

- > **Savoir se situer** dans sa performance managériale.
- > **Mobiliser, dynamiser, prendre soin** de l'équipe dont on a la responsabilité.

Durée 14 heures

MODULE 3

Prévenir et traiter les conflits par la communication positive

Objectifs

- > **Développer** une communication positive et efficace.
- > **Prévenir** les conflits.
- > **S'approprier** une démarche de résolution de conflit et les outils associés.

Durée 14 heures

MODULE 4

Mieux manager pour mieux soigner : démarche participative et Qualité de vie au travail

Objectifs

- > **Appréhender** l'intérêt et les enjeux de la Démarche participative pour améliorer la qualité de vie au travail et la qualité des soins au sein de son équipe.
- > **Maîtriser** les fondamentaux de la Démarche participative.
- > **Dynamiser** les espaces d'échanges.

Durée 7 heures

Être tuteur de stagiaires paramédicaux

OBJECTIFS

- > Contextualiser la formation des stagiaires paramédicaux et s'approprier les concepts-clés liés à la réingénierie des formations paramédicales.
- > Analyser sa pratique de tuteur et identifier les axes d'amélioration de la fonction tutorale.
- > Mettre en œuvre une démarche réflexive pour améliorer sa fonction tutorale lors de l'accueil, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des stagiaires.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **S189**

Public

Tout professionnel de santé de filières soins, rééducation et médico-techniques, chargé des fonctions de tuteurs d'étudiants paramédicaux des établissements de santé et médico-sociaux de la FPH

Organisé par

IFSO

Durée

28 heures

Être tuteur de stagiaires paramédicaux

OBJECTIFS

- > Initier une dynamique favorable à l'apprentissage et s'approprier les référentiels métiers et les logiques de la formation.
- > Identifier le rôle, les missions et les fonctions de tuteur.
- > Développer ses compétences en pédagogie.
- > Acquérir les notions essentielles de l'analyse des pratiques professionnelles.
- > Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité.
- > Évaluer les compétences.
- > Accompagner des étudiants en difficulté.
- > Évaluer sa pratique professionnelle en tant que tuteur.
- > Évaluer la formation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation

S189

Public

Tout professionnel de santé de filières soins, rééducation et médico-techniques, chargé des fonctions de tuteurs d'étudiants paramédicaux des établissements de santé et médico-sociaux de la FPH

Organisé par

Synergies DCF

Durée

28 heures



5.

**Services
logistiques**

Qualité de la prestation hôtelière en Ehpad : fonction linge

OBJECTIFS

- > Situer son rôle dans la qualité de la prestation hôtelière.
- > Comprendre la valeur affective du linge personnel pour le résident et sa famille et adapter son comportement en conséquence.
- > Connaître les règles de base d'entretien du linge.
- > Maîtriser les spécificités propres à la nouvelle approche « maîtrise de la bio-contamination » des articles textiles traités en blanchisserie.
- > Connaître et appliquer les gestes et postures adaptés au poste de travail

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T150

Public

Agents de blanchisserie/
buanderie, lingères,
couturières et tout
personnel en lien avec
la fonction du linge

Organisé par

Advitam

Durée

14 heures



Dispositif modulaire pour les personnels de cuisine

OBJECTIFS

- > Apprendre les différentes cuissons de base en collectivité : blanchiment d'étuvage, cuisson au gril, cuisson à la vapeur, aliments sautés.
- > Réaliser un repas en utilisant les différentes textures : moulinées, mixées, liquides, semi-liquides, enrichies, hachées, en « manger-mains ».
- > Apprendre à adapter les menus à certaines pathologies : régimes hyposodés, hypocaloriques, pour diabétiques, etc.
- > Rendre la présentation plus agréable, plus accessible, suivant les quantités, la technique utilisée, la taille des portions, la lutte contre le gaspillage.
- > Élaborer un menu adapté au patient/résident en prenant en compte la qualité organoleptique des aliments.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T170

Public

Métiers de la restauration
(cuisiniers, agents
de restauration)

Organisé par

AFPA

Durée

14 heures par module

MODULE 1

Les techniques de cuisson évolutive

Objectifs

- > Acquérir les techniques culinaires adaptées aux besoins des personnes âgées.
- > Mettre en place l'organisation des postes de travail adaptée à ces différentes techniques.
- > Mettre en valeur les produits en maîtrisant le juste point de cuisson tout en induisant une optimisation des coûts.

Durée 14 heures

MODULE 2

Cuisson et valorisation des légumes

Objectifs

- > Acquérir les techniques nécessaires à la cuisson des légumes en optimisant les gestes et les coûts, dans un souci constant d'amélioration de la qualité.
- > Adapter les techniques de cuisson pour valoriser les légumes.
- > Mettre en place l'organisation des postes de travail ajustée à ces techniques.

Durée 14 heures

MODULE 3

Cuisson et valorisation des poissons

Objectifs

- > Maîtriser les gestes et techniques de base efficaces pour réaliser les justes cuissons pour les poissons.
- > Adapter les techniques de cuisson pour valoriser les poissons en maîtrisant le juste point de cuisson tout en induisant une optimisation des coûts.
- > Mettre en place l'organisation des postes de travail ajustée à ces techniques.

Durée 14 heures

MODULE 4

Améliorer l'appétence et les goûts des plats mixés froids, du manger-mains (hors-d'œuvre et desserts)

Objectifs

- > Acquérir des techniques culinaires adaptées aux besoins des personnes âgées.
- > Mettre en œuvre des préparations culinaires attractives tout en répondant aux besoins nutritionnels physiologiques et psychologiques de la personne âgée autour d'un repas.
- > Aborder les différentes pathologies et les solutions à mettre en œuvre.

Durée 14 heures

MODULE 5

Les pâtisseries d'assemblages en collectivité

Objectifs

- Cette formation permet au personnel d'acquérir les techniques nécessaires à la réalisation de desserts attractifs dans un souci d'optimisation du temps et de réduction des coûts, afin d'améliorer la qualité des prestations culinaires. Elle permettra aux agents de :
- > préparer des desserts attractifs en collectivité;
 - > mettre en place l'organisation des postes de travail adaptée à ces techniques.

Durée 14 heures

MODULE 6

Les principes de l'équilibre alimentaire

Objectifs

- Cette formation apporte au personnel de cuisine les connaissances nécessaires à l'élaboration de menus équilibrés et adaptés aux consommateurs dans le respect des orientations nationales. Elle permettra aux agents :
- > d'acquérir les connaissances sur l'équilibre alimentaire;
 - > de s'approprier des méthodologies nécessaires à l'établissement de menus équilibrés;
 - > d'élaborer des menus équilibrés en restauration collective.

Durée 14 heures

MODULE 7

Élaborer et valoriser une production de hors-d'œuvre et d'entrées en restauration collective

Objectifs

- Acquérir des techniques culinaires adaptées aux besoins des personnes âgées :
- > fabriquer, dresser et conditionner des hors-d'œuvre crus ou cuits;
 - > prendre en compte la législation et les contraintes techniques;
 - > respecter les différents critères de qualité;
 - > prendre en compte la lutte contre l'obésité;
 - > garantir un service de repas agréable, sain et sans danger microbiologique pour les usagers.

Durée 14 heures

MODULE 8

Améliorer l'appétence et le goût des plats mixés chauds

Objectifs

- Acquérir des techniques culinaires adaptées aux besoins des personnes âgées :
- > mettre en œuvre des préparations culinaires attractives tout en répondant aux besoins nutritionnels physiologiques et psychologiques de la personne âgée autour d'un repas;
 - > aborder les différentes pathologies et les solutions à mettre en œuvre.

Durée 14 heures

MODULE 9

Cuisiner pour les personnes âgées

Objectifs

- > Appréhender les régimes spécifiques des personnes âgées.
- > Maîtriser des recettes adaptées aux personnes âgées.

Durée 14 heures

MODULE 10

Nutrition des personnes âgées

Objectifs

- > Acquérir des techniques culinaires adaptées aux besoins des personnes âgées.
- > Composer des menus pour les personnes âgées.
- > Mettre en place le repas d'une personne âgée.
- > Organiser et planifier le repas au sein d'un établissement de santé.
- > Connaître les principes d'hygiène alimentaire.

Durée 14 heures

Réduire le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux et les répercussions du gaspillage alimentaire.
- > Identifier et quantifier les éléments entrant en jeu dans le gaspillage alimentaire.
- > Repérer les solutions existantes et les points d'amélioration possible.
- > Communiquer et sensibiliser sur le sujet au sein de son établissement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **T171**

Public

Directeurs, responsables de cuisine, chefs de service, cadres de service, chefs ou cadres de pôle, chefs d'équipe

Organisé par

Framheim

Durée

14 heures



6 ●

**Préparation
aux concours
et à l'intégration
en Institut
de formation**

Préparation à l'intégration à l'Institut de formation des aides-soignants (IFAS)

OBJECTIFS

Cette formation tient compte des nouvelles modalités de sélection inscrites dans l'arrêté du 7 avril 2020.

- > Acquérir une méthodologie pour rédiger une lettre de motivation, un CV et un document présentant son projet ou une situation (personnelle, professionnelle).
- > Développer ses capacités d'argumentation, de structuration et d'expression écrite.
- > Acquérir les connaissances de base des applications numériques et du calcul.
- > Acquérir des connaissances en biologie.
- > Développer les capacités d'ouverture, d'analyse et de synthèse à partir des connaissances acquises dans le domaine sanitaire et social.
- > Présenter son parcours lors d'un entretien et argumenter ses motivations, son projet.
- > Développer ses capacités en expression orale et gérer le stress.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
P100

Public

Agents ou contractuels de la Fonction publique hospitalière en exercice sur des fonctions d'agents des services hospitaliers

Organisé par

En cours de consultation



Préparation au concours d'entrée à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)

OBJECTIFS

- > Permettre de démystifier l'examen d'entrée en école d'IDE par l'organisation préalable de deux jours de test.
- > Améliorer les aptitudes (académiques et réflexives) nécessaires à la réussite de l'examen.
- > Acquérir des méthodes de travail d'approfondissement personnel sur l'ensemble des matières visées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
P200

Public

Aide-soignants, auxiliaires de puériculture ayant trois années d'expérience

Organisé par

En cours de consultation

7 ●

**Amélioration des
savoirs de base
et développement
des compétences
orthographiques**

Dispositif 4C: des Clés pour des Compétences, des Connaissances, une Carrière

OBJECTIFS

> Accompagner les agents dans la sécurisation et la construction de leur parcours professionnel.

Le socle commun des connaissances et compétences professionnelles comprend huit domaines :

- > communiquer en français;
- > utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique;
- > savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques;
- > être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe;
- > travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel;
- > avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie;
- > savoir maîtriser les gestes et les postures de base; respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires;
- > acquérir les usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.

Le dispositif «4C» se compose:

- > d'un positionnement pour définir les besoins précis de chaque agent (avant et après la formation);
- > d'un parcours de formation individualisé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation H500

Public

Agents de la FPH souhaitant acquérir ou renforcer leurs savoirs et compétences de base

Organisé par

AFEE, Amboise formations, E-Formations et Assofac



Durée

Module 1 – 4 à 8 heures
Module 2 – 140 heures maximum

MODULE 1

Positionnement et post-formation

MODULE 2

Parcours de formation

Orthodidacte: formation e-learning sur les écrits professionnels en français

OBJECTIFS

- > **Améliorer** son niveau en langue française écrite.
- > **Monter en compétences** sur les écrits professionnels en français.
- > Accord du nom et de l'adjectif.
- > Accord du participe passé.
- > Accord sujet-verbe.
- > Conjugaison.
- > Grammaire.
- > Homophones.
- > Orthographe et genre des mots.
- > Rédaction et registre.
- > Vocabulaire.

INFOS PRATIQUES

Code de formation H510

Public

Tout agent de la FPH

Organisé par

Demos

Durée indicative

24 heures

Renseignements complémentaires

- > Les +: plateforme accessible en illimité sur 6 mois ou 1 an.
- > Pré-requis : disposer d'une tablette, d'un ordinateur ou d'un mobile ayant accès à internet

Savoir rédiger un courriel (e-learning)

OBJECTIFS

- > **Rédiger** des mails professionnels efficaces, dans le respect des règles de formulation et de présentation.
- > **Identifier** les leviers pour communiquer efficacement *via* mail.

Le projet Voltaire est un service en ligne de remise à niveau personnalisé en orthographe. Le parcours courriel permet d'acquérir les bonnes pratiques de l'e-mail professionnel

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H520

Public
Tout agent de la FPH

Organisé par
Woonoz

Durée
3 heures

Renseignements complémentaires
Prérequis – Disposer d'un ordinateur, un mobile ou une tablette ayant accès à Internet

L'Anfh, l'OPCA de la Fonction publique hospitalière.



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Ses missions: collecte,
mutualisation & gestion de fonds –
information & conseil –
développement de la formation.

WWW.ANFH.FR

8.

Accompagnement à l'entretien professionnel

L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 1 – La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

OBJECTIFS

> **Acquérir** des techniques spécifiques en lien avec les objectifs de l'entretien professionnel et les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD1**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel; responsables hiérarchiques directs, tous secteurs confondus

Organisé par

Déméter Santé
EMS
Prisma

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

En présentiel ou distanciel



L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 2 – La formalisation du compte rendu

OBJECTIFS

> **S'entraîner** à la formalisation écrite d'un compte rendu d'entretien professionnel pour formuler l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD2**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel; responsables hiérarchiques directs, tous secteurs confondus

Organisé par

Déméter Santé
EMS
Prisma

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

En présentiel ou distanciel

L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 3 – La conduite de l'entretien professionnel

OBJECTIFS

> **S'entraîner** à la conduite relationnelle d'un entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD3**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel; responsables hiérarchiques directs, tous secteurs confondus

Organisé par

Déméter Santé
EMS
Prisma

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

En présentiel ou distanciel

L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 4 – La préparation d'un entretien délicat

OBJECTIFS

> **Préparer** un entretien délicat.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD4**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel; responsables hiérarchiques directs, tous secteurs confondus

Organisé par

Déméter Santé
EMS
Prisma

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

En présentiel ou distanciel

Entretien professionnel pour les évaluateurs – Formation e-learning « Règlements, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel »

OBJECTIFS

- > Connaître les parties constitutives de l'entretien.
- > Connaître les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.
- > Savoir mettre en œuvre les techniques de fixation des objectifs.
- > Savoir construire une relation de confiance pour un entretien professionnel constructif.
- > Appréhender la réforme de l'entretien professionnel
- > Identifier les enjeux et objectifs de l'entretien professionnel
- > Connaître les finalités de l'entretien pour l'établissement, le responsable hiérarchique et l'agent

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP2**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; responsables hiérarchiques directs, tous secteurs confondus

Organisé par

Simango

Durée

30 min



Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

OBJECTIFS

- > **Connaître** le cadre réglementaire et les nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle dans la FPH.
- > **Se préparer** à être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel pour accompagner le changement.
- > **Consolider** ses compétences dans le domaine de la pédagogie pour adultes en formation.
- > **Concevoir** le déroulé et les supports de la formation « conduite de l'entretien professionnel » en tenant compte des objectifs et des spécificités de son établissement.
- > **S'exercer** dans le cadre bienveillant de la formation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP3**

Public

Toute personne en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune, etc.

Organisé par

CNEH
Déméter Santé

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

En présentiel ou distanciel

L'entretien professionnel pour les évalués : se préparer et préparer son entretien professionnel

OBJECTIFS

- > **Accompagner** les évalués dans la mise en œuvre de l'entretien professionnel.
- > **Comprendre** le contexte de l'entretien professionnel.
- > **Préparer** le contenu pour être un acteur majeur de son entretien professionnel.
- > **Établir** un échange constructif et actif durant l'entretien.
- > **Connaître** et comprendre les outils spécifiques à l'établissement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
EP4

Public

Tous les agents de la FPH
(hors personnel de direction et direction des soins)

Organisé par

Déméter Santé
Prisma

Durée

2 heures

Renseignements complémentaires

En présentiel
ou distanciel

Entretien professionnel pour les évalués : sensibilisation à la préparation de l'entretien professionnel mobile-learning

OBJECTIFS

- > **Sensibiliser** les agents de la Fonction publique hospitalière sur les nouveaux enjeux liés à l'entretien professionnel.
- > **Sensibiliser** les agents sur l'importance de préparer et de se préparer à leur entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
EP5

Public

Tous les agents de la FPH

Organisé par

Simango

Durée

10 min

Renseignements complémentaires

Accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone



D'un coup d'œil

Accompagnement des projets professionnels individuels

L'Anfh accompagne les agents des établissements de la FPH tout au long de leur carrière, dans la construction et la réalisation de leurs projets professionnels et personnels.

-
Contact
Caroline LABBE
> 02 54 46 55 07
> ca.labbe@anfh.fr

Martine SOARES
> 02 54 74 98 44
> m.soares@anfh.fr

Le Conseil en Évolution Professionnelle

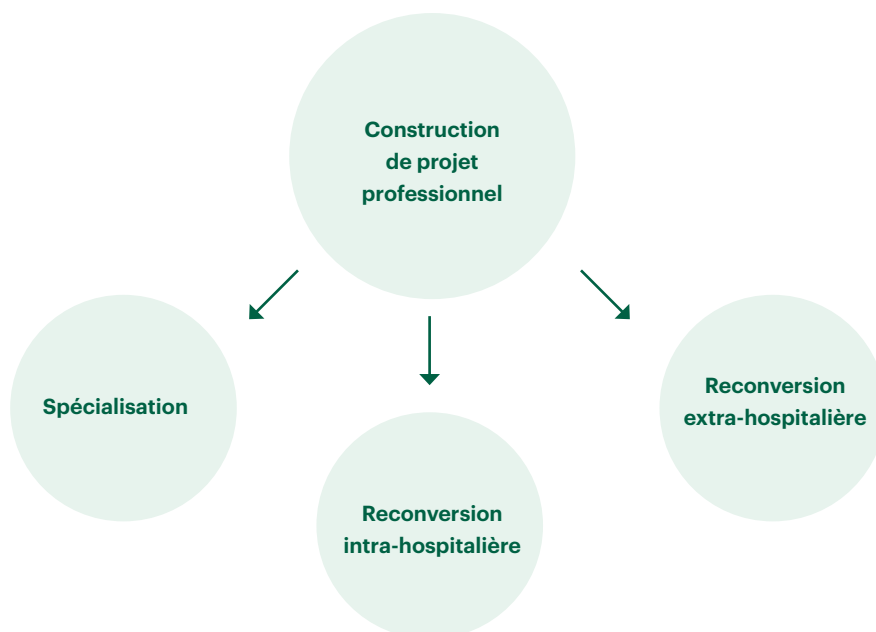
Le Conseil en évolution professionnelle est un dispositif d'accompagnement personnalisé ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et réfléchir à son projet d'évolution professionnelle. Les agents sont accompagnés dans leurs démarches par un conseiller de l'Anfh ou d'un établissement de la FPH formé à l'accompagnement des transitions professionnelles, et leurs échanges sont soumis à la confidentialité.

Ce dispositif permet aux agents qui le souhaitent de travailler de façon opérationnelle sur un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'entreprise, spécialisation dans son métier, etc.), de sa définition à sa mise en œuvre.

En fonction des besoins des agents, le Conseil en évolution professionnelle peut aller du premier niveau d'information personnalisé jusqu'à la définition d'une ingénierie financière de projet professionnel.

Il demande une forte implication de l'agent qui est mis en action sur toute la durée de l'accompagnement, pendant et entre les rendez-vous, et se déroule sur le temps personnel des agents, en présentiel ou en distanciel.

Afin de proposer un accompagnement toujours plus qualitatif aux agents et dans une logique d'amélioration continue, l'Anfh a lancé le réseau CEP qui regroupe les conseillers en évolution professionnelle des établissements et de l'Anfh une fois par trimestre. Animé par Thierry Lemoine de Centre RH, il permet à toutes les personnes formées ou identifiées comme conseiller en évolution professionnelle d'échanger sur leurs pratiques et de poursuivre leur formation. En développant les synergies entre les conseillers en évolution professionnelle de la région Centre-Val de Loire, ce réseau permet également de développer l'offre de services CEP en région Centre-Val de Loire et de proposer ce dispositif au plus grand nombre d'agents de la FPH.



Le Bilan de compétences (BC)

Il permet aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation.

Tout agent peut en bénéficier quel que soit son statut, dès lors qu'il justifie de deux ans de service effectif dans la Fonction publique hospitalière, qu'il n'a pas déjà bénéficié du financement d'un bilan de compétences dans les cinq dernières années, et qu'il n'est pas en disponibilité.

Le bilan de compétences dure 24 heures au maximum, réparties en plusieurs séances, et peut se faire soit sur le temps de travail, soit sur le temps personnel de l'agent. Ce dernier est accompagné dans sa démarche par un conseiller de bilan de compétences, souvent psychologue du travail.

En fin de bilan de compétences, des conclusions détaillées et un document de synthèse sont remis à l'agent. Ces documents, strictement confidentiels, reprennent notamment les points saillants des échanges, les résultats des tests de positionnement, et tout argument étayant les pistes professionnelles retenues en fin de bilan de compétences.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel sans avoir à suivre la formation correspondante.

Ce dispositif s'adresse à tous les agents, sans condition d'ancienneté ou de statut, qui ont déjà reçu une notification de recevabilité. Il leur permet de bénéficier d'un accompagnement d'une durée maximale de 24 heures sur leur temps de travail par un organisme de formation pour rédiger leur livret 2 et se préparer au passage devant le jury.

Pour obtenir plus d'informations sur le déroulement d'une VAE, les agents intéressés peuvent se rapprocher du Point information conseil VAE de leur département. La liste des Points information conseil se trouve sur le site Étoile Région Centre.

Le Congé de formation professionnelle (CFP)

Ce dispositif permet à l'agent de financer un projet personnel de formation pour accéder à un changement d'activité ou de profession, élargir son champ culturel, sa vie sociale ou aboutir à un niveau de qualification supérieur.

Chaque agent en position d'activité ayant au minimum trois ans de service effectif dans la Fonction publique hospitalière peut en bénéficier pour une durée d'un an en une ou plusieurs fois, sur toute la durée de sa carrière.

Les demandes de CFP sont étudiées quatre fois par an par le Comité paritaire territorial de l'Anfh sur la base des dossiers envoyés par les agents, présentant leur projet professionnel.

Les agents qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement par une conseillère en Dispositifs individuels pour la rédaction de leur dossier.

Accompagnement des projets personnels de formation

Fonds mutualisés Études promotionnelles (EP)

Les EP sont des formations permettant l'accès à des diplômes du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté du ministère chargé de la Santé.

Les instances régionales ont retenu deux commissions d'attribution des fonds mutualisés Anfh aux établissements qui présentent des dossiers : en décembre pour les rentrées du premier semestre et en juillet pour les rentrées du second semestre.

Les principales formations financées ont un plafond de prise en charge.

Le montant attribué est réparti sur les coûts pédagogiques, les frais de traitement puis sur les déplacements.

Les coûts pédagogiques comprennent les droits d'inscription et les coûts de formation (TTC).

Les frais de traitement sont pris en charge sur la base d'un forfait selon le grade ou la catégorie de l'agent qui est parti en formation. Les modalités de prise en charge sont détaillées dans le guide de financement EP mis à disposition de chaque établissement à l'ouverture du recueil des besoins.

Les frais de déplacement sont pris en charge selon la réglementation en vigueur.

Les dossiers sont examinés par le Comité paritaire territorial (CT) en fonction de l'ordre de priorité des demandes de financement renseignées par les établissements, de l'utilisation de l'enveloppe du plan de formation pour le financement d'EP, du taux de traitement hors EP que l'établissement consacre sur le plan, des soldes non reportables de l'établissement, des financements antérieurs accordés à l'établissement, de l'évolution des besoins en recrutement régionaux et de l'évolution des métiers dans le service public hospitalier.

Fonds de qualification et Compte personnel de formation – FQ&CPF

Dans le but de toujours mieux accompagner la mise en place des nouvelles dispositions imposées aux établissements de la Fonction publique hospitalière (FPH) et de contribuer à donner une traduction concrète à la transposition du Compte personnel de formation dans la Fonction publique hospitalière, l'Anfh a décidé depuis 2019 de renforcer la mutualisation de ses fonds afin de participer à la prise en charge de dossiers CPF d'agents de ses établissements adhérents et a créé le Fonds de qualification et Compte personnel de formation.

Le FQ&CPF est dédié au financement de formations CPF diplômantes, qualifiantes et certifiantes.

L'objectif unanimement partagé par l'ensemble des composantes de l'Anfh est de permettre aux agents d'accéder à une qualification ou de développer leurs compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle et d'améliorer l'accès à la formation et à la qualification pour toutes et tous, notamment pour les personnels les moins qualifiés.

Le FQ&CPF complètera la politique CPF des établissements et permettra la prise en charge de dossiers présentés par les établissements adhérents. Les dossiers devront présenter les caractéristiques suivantes :

- EP (tous niveaux confondus) ;
- autres qualifications et certifications selon les critères suivants :
 - qualification ou certification dans le champ des métiers de la FPH (Répertoire des métiers),
 - qualification ou certification de niveaux I à V et « sans niveau spécifique » (type CQP équivalent)
 - nomenclature des diplômes depuis 2019,
 - qualification ou certification inscrite sur l'une des listes suivantes : Répertoire national des certifications professionnelles ; Répertoire spécifique ;
- formations relevant du socle de connaissances et de compétences professionnelles ;
- les publics prioritaires retenus par le Bureau national de l'Anfh sont les agents de catégorie C, en particulier des filières non soignantes.

L'Anfh met par ailleurs à disposition une série d'outils facilitant la mise en place d'une politique CPF :

www.anfh.fr/thematiques/le-compte-personnel-de-formation-cpf

—
Contact
Stéphanie MENANTEAU
➤ 02 54 74 98 43
➤ s.menanteau@anfh.fr

D'un coup d'œil

Nos moyens de communication

L'Anfh Centre-Val de Loire utilise divers supports pour communiquer avec ses établissements, ses agents et ses instances.

La newsletter

La newsletter est l'outil indispensable pour suivre l'actualité de l'Anfh Centre-Val de Loire. Elle communique sur :

- > les actualités et les grandes échéances pour la gestion des fonds (dossiers Études promotionnelles, clôtures, CPF, dossiers des dispositifs individuels);
- > les journées thématiques régionales;
- > les actualités juridiques;
- > les places disponibles sur les sessions de formation du plan d'actions régionales et coordonnées et AFN.

Le site Internet

Six rubriques, accessibles sur toutes les pages du portail, permettent d'accéder aux informations de la région Centre-Val de Loire.

> Actualités et agenda régional :

page pour toutes les actualités de la région et les dates à venir.

> Instances régionales :

page dédiée aux administrateurs Anfh (informations sur l'organisation et la composition des instances, calendrier des réunions).

> Services aux établissements :

l'onglet « Établissements » propose des informations, outils et services ciblés pour les établissements.

> Services aux agents :

la rubrique « Agents » met en avant des informations sur les dispositifs individuels dédiés aux agents de la Fonction publique hospitalière (dossiers à télécharger sur les CPF, BC, VAE et CEP).

> Services aux praticiens :

les praticiens de la Fonction publique hospitalière trouveront dans cette rubrique les renseignements, outils et services les concernant : parcours de formation, financement, questions courantes.

> Mes outils en ligne :

des outils pour votre travail quotidien : places disponibles aux formations de la région Centre-Val de Loire, accès aux plateformes d'achat, Gesform.

> Offre de formation :

module de recherche intuitif des formations du Plan d'actions régional et coordonné de la région Centre-Val de Loire.

La rubrique « Thématiques » du site Internet

Cette rubrique vous apporte des éclairages et des éléments très pratiques sur les dossiers spécifiques tels que l'égalité femmes-hommes, les GHT, la qualité de l'offre de formation, le CPF/ CEP, le handicap, les usages numériques, les métiers et compétences et la QVT, etc.

Les journées thématiques

Les journées organisées par l'Anfh Centre-Val de Loire abordent les actualités et les grands débats du secteur sanitaire, médico-social et social sous l'angle des ressources humaines et de la formation professionnelle. Les frais pédagogiques et de restauration sont pris en charge sur les crédits d'animation de l'Anfh Centre-Val de Loire. Les dates de ces journées en cours de programmation sont communiquées sur le site de la région et dans la newsletter.

D'un coup d'œil

Informations et rappels

Taux d'indemnités de mission

—
Arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État.

—
Arrêté du 14 mars 2022 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'État.

Frais de séjour et d'hébergement

Les taux applicables désormais sont les suivants concernant les frais de repas et d'hébergement en France métropolitaine :

	Taux de base	Grandes villes (population légale supérieure ou égale à 200 000 habitants) et communes du Grand Paris	Commune de Paris
Hébergement (incluant le petit-déjeuner)	70 €	90 €	110 €
Déjeuner	17,50 €	17,50 €	17,50 €
Dîner	17,50 €	17,50 €	17,50 €

Indemnités kilométriques

Catégories véhicules	Jusqu'à 2000 km	De 2001 à 10 000 km	+ 10 000 km
5 CV et -	0,32 €	0,40 €	0,23 €
6 et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
8 CV et +	0,45 €	0,55 €	0,32 €

Les frais de traitement

Les établissements peuvent demander le remboursement des frais de traitement au titre du PLAN et du guichet unique (EP/FQ-CPF).

Pour les barèmes à appliquer, contactez votre conseillère en gestion de fonds.

Anfh

–

Siège

265, rue de Charenton
75012 Paris

–

01 44 75 68 00
communication@anh.fr
www.anh.fr

